

le passage est extrait. À la suite, est donnée la traduction d'un certain nombre de termes et d'expressions, accompagnée parfois de quelques remarques d'ordre grammatical²⁴.

Dans l'introduction, les auteurs signalent que ce recueil est destiné aux étudiants désireux d'étudier seuls les textes arabes, et c'est bien ce qui fait problème. Si l'on en juge par la nature des explications et par le degré de difficulté des termes ou des expressions traduites, on a bien l'impression que ce « manuel » s'adresse à des débutants. Autrement, les auteurs n'auraient pas cru utile de traduire des verbes aussi fréquents que *ihtāga ilā*, *tawagħha*, *balaġa* ou des substantifs aussi connus que *tabib*, *faqih*. Or, nous voyons mal comment un débutant peut accéder seul à ce genre de textes et les exploiter correctement. Non seulement l'exercice de lecture se résume à une épreuve de version, facilitée, il est vrai, par le glossaire qui accompagne chaque texte, mais cette lecture ne peut être que partielle, voire faussée car, faute de commentaire de la part des auteurs, elle laisse dans l'ombre et le contexte et le contenu culturel, historique et / ou littéraire des extraits proposés. Les renvois aux usuels (encyclopédies, grammaires, etc.) ou aux études spécialisées font du travail de l'étudiant un véritable parcours du combattant, parcours qui doit en décourager plus d'un.

Ce recueil aurait mieux répondu à l'attente des étudiants, si les textes choisis avaient appartenu à un même genre littéraire, ou à deux tout ou plus, s'ils avaient été présentés dans l'ordre chronologique²⁵ et si chaque texte avait été précédé par une réelle mise en contexte éclairant sa nature, sa spécificité et ses enjeux, plutôt que par une brève et classique biographie de l'auteur, dont on aurait pu faire l'économie en renvoyant l'étudiant à l'*Encyclopédie de l'Islam* ou à tout autre ouvrage de référence.

Abdallah CHEIKH-MOUSSA
(Université de Paris 4)

Maḥmūd AL-MAS'ADĪ, *al-Iqā' fī l-saḡ' al-'arabī*. Mu'assasat Ibn 'Abd Allāh, Tunis, 1996. 15,5 × 24 cm, 210 p.

L'auteur de ce livre n'est pas n'importe qui. Né en 1911, jeune agrégé d'arabe, il enseigne et milite en même temps. Il est surtout l'artisan de la première réforme de l'enseignement après l'indépendance de la Tunisie. Il sera ministre pendant une vingtaine d'années. Sa production littéraire en arabe, encore inimitée, est non moins célèbre bien que peu abondante : « Le Barrage » (pièce de théâtre), « Ainsi parlait Abū Hurayra » (roman), « La Naissance de l'oubli » (nouvelles) et « Fonder l'existence » (recueil d'articles). Le présent livre a une longue histoire (p. 199-203). Dès 1939, il fait l'objet d'un certificat d'études supérieures, puis en 1957

24. Avec pour référence la grammaire de W. Wright.

25. Cela aurait permis de relever les changements intervenus dans tel genre ou tel mode d'écriture.

une version comptant pour le doctorat d'État est présentée en Sorbonne. Le texte français en est édité à Tunis chez Ben Abdallah en 1981. Et voici enfin une version remaniée en arabe.

Le rythme est, pour l'auteur, une forme d'organisation (*nazm*) dont l'origine est une opération de structure et d'architecture. Les chercheurs se sont penchés sur l'architectonique de la prose, basée sur la grammaire, et sur celle de la poésie, basée sur la métrique. La présente étude vise à déterminer, aussi exactement que possible, la manière dont la prose se trouve rythmiquement organisée par les auteurs du *sag'*, appelé communément prose rimée par tous ceux qui ont voulu limiter le phénomène à la rime, alors que, pour être plus précis, il eut fallu l'appeler la « prose binaire rimée ». Cette étude devrait permettre d'avancer dans la recherche d'une théorie plus vaste du rythme dans la langue arabe. Le corpus concerne particulièrement les *maqāmāt* d'al-Hamaḍāni [968-1008].

La première partie (p. 17-62) s'attache aux caractéristiques externes du procédé. Rythme arithmétique d'abord. Il est étonnant de constater que les grammairiens arabes ont négligé de définir avec exactitude la syllabe (ce problème est évoqué précisément dans la deuxième annexe, p. 195-197), dont l'auteur distingue cinq catégories. Dans le corpus considéré, on remarque la prédominance du groupe de membres de 6 à 13 syllabes correspondant aux exigences de la loi du souffle. Mais si la fréquence des membres donne au style sa légèreté et son aisance, le rythme ne s'en présente pas moins comme discontinu et haché, et parfois même décousu : souvent une partie du souffle reste inemployée. On trouve le même phénomène chez al-Ḥarīrī et al-Ǧāḥiẓ. Les modes de combinaison des membres selon leur longueur ont aussi leur importance. Les trois quarts des membres sont accouplés, le reste indépendants. Dans la majorité des couples, le premier membre est plus long que le second. Enfin une amorce de proposition joue le rôle d'exposant ou de facteur commun.

Le chap. II de cette partie étudie la rime. Elle constitue l'élément de la rythmique de timbre le plus apparent. Elle règle la cadence et marque la mesure. La périodicité perçue exerce une véritable action physiologique. La règle de l'accouplement ou du balancement parallèle est générale. Cet accouplement n'est pas seulement phonétique, mais aussi sémantique. Et ce deuxième lien peut déborder le cadre du couple. On observe également que la correspondance du *wazn* des mots en rime double celle des éléments phonétiques du timbre : il y a identité de paradigme entre les mots. Enfin le parallélisme sémantique et la concordance du *wazn* jouent un rôle plus important que la rime.

La deuxième partie (p. 65-179) est consacrée à la structure interne des clausules du *sag'*. Les procédés de construction rythmique sont analysés dans quatre chapitres. D'abord les concordances de *wazn*. L'auteur entend par *wazn* une suite de longues et de brèves, disposées dans un certain ordre, indépendamment de la coupure des mots (p. 68). La symétrie ou le balancement parallèle est la règle générale (le *wazn* est une des qualités les plus précieuses de l'arabe comme matériel sonore). Le parallélisme des idées entraîne la structure en couples individualisés et caractérisés par une seule rime. La phrase arabe comporte un facteur de périodicité que ne recèle point la phrase française. Ainsi, à la différence de la poésie, le rythme dans le *sag'* est, sinon absolument inséparable du *wazn*, tout au moins sous sa dépendance constante.

Les relations entre les correspondances de *wazn* et les rythmes font l'objet des trois chapitres suivants. S'agissant des rapports entre *wazn* et rythme arithmétique (chap. II, p. 90-95), on voit que, dans les clauses numériquement égales, le rythme arithmétique dépend en règle générale des concordances de *wazn*. Dans les couples à volets inégaux, les parties rythmées sont sous la dépendance du *wazn*; dans les couples aux membres inégaux, l'inégalité numérique correspond à une irrégularité ou une absence de concordance du *wazn*. Concernant le rapport entre *wazn* et rythme des timbres (chap. III, p. 98-109), la fréquence et la place des allitérations de mots de *wazn* correspondants donnent aux timbres une périodicité et un relief sonore particuliers. Les concordances de *wazn* mettent en relief les timbres consonantiques : elles règlent donc les retours de timbres, engendrent la périodicité et produisent le relief sonore. Enfin, dans le lien entre *wazn* et rythme des durées (chap. IV, p. 112-165), apparaît clairement la dépendance du rythme des durées par rapport au *wazn*. Le rythme des durées dépend étroitement des concordances de *wazn*. Les correspondances de durée sont inséparables d'une rigoureuse symétrie des mots de même *wazn*. L'accent d'intensité joue un rôle dans ses rapports avec les longues fermées et ouvertes. Le dernier chapitre du livre (p. 168-179) étudie les procédés de construction grammaticale et le rôle décisif de la conjonction de coordination. Les séries phraséologiques ont des correspondances syntaxiques. La loi du balancement parallèle est confirmée par la correspondance entre parallélisme sémantique et parallélisme syntaxique et par le parallélisme entre séries phraséologiques et concordances de *wazn*.

Cette recherche très technique met bien en valeur les qualités d'aisance, de souplesse et de variété du *sag'* d'al-Hamadāni et montre sa place originale dans la création littéraire universelle. Elle montre aussi que le rythme du style arabe a des caractéristiques précises que l'auteur a pu déterminer avec exactitude.

Jean FONTAINE
IBLA - Tunis

Al-Şādiq Māzīġ, Ṣawt al-huwiya wa l-infītāḥ, al-Khadamāt al-‘Āmma li-l-Našr, Tunis, 1996. 15,5 × 23 cm, 166 p.

Les quelques grands ténors de la littérature tunisienne contemporaine font ombrage à leurs épigones de la classe moyenne de cette même littérature. Aussi faut-il saluer toute tentative pour étudier sérieusement un écrivain valable, mais moins connu. Ainsi, un groupe de dix professeurs de l'Institut Bourguiba de langues vivantes a présenté les 4 et 5 novembre 1994 une série de recherches concernant l'homme de lettres al-Şādiq Māzīġ (1906-1990). Les voici enfin rassemblées en volume.

Une brève présentation bio-bibliographique (Muhammad al-Hādī al-Maṭwī), permet de suivre cet auteur dans sa culture arabe et française (Luṭfī Dibbīš, p. 20). Ce biculturalisme était